

Compte rendu de séance

Séance du 23 Septembre 2019

L'an 2019 et le 23 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil en Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Jean-Noël BEVIERE Maire.

Présents : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : BAYON Hélène, CRUBLET Marie-Christine, GILBERT Marie-Line, LE BIHAN Christine, LEMERCIER Alexandra, PORIEL Isabelle, SALMON Aurore, SOCKATH Monique, MM : BLOT Frédéric, BROSSAULT Christophe, CAILLEAU Claude, CATHELIN Philippe, CORBEL Jean-Yves, FRIN Joël, GEFFRAULT Pierre, LAMY Serge, MARZIN Gilles, SABIN Mickaël

Absent(s) ayant donné procuration : Mme DUFEU DIARD Hélène à M. CORBEL Jean-Yves
Absent(s) : Mmes : DEREPPER Maëlle, HURIAU-FADIER Angélique, MM : BASLÉ Denis, BICHET Gérard, BLOT Lionel, DODARD Christophe, PASQUET Olivier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 19

Date de la convocation : 17/09/2019

Date d'affichage : 17/09/2019

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Rennes

Le :

Et publication ou notification

Du :

A été nommé(e) secrétaire : M. FRIN Joël

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2019-060	Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2019.
2019-061	Intercommunalité - Service commun informatique - Avenant n°2 à la convention avec Vitré Communauté.
2019-062	Jardin du Hill - Demande de subvention au titre du partenariat Pays de Vitré / Région / Europe (fonds leader).
2019-063	Lotissement des Forges - Régularisation de la TVA sur marge concernant le prix de vente des lots libres.
2019-064	Lotissement des Forges - Vente des lots à vocation sociale à Espacil Habitat.
2019-065	Extension du réseau électrique basse tension rue Chateaubriand - Participation financière du bénéficiaire.

2019-066	Contrat de territoire pour l'année 2020 - Volet 3 (fonctionnement) - Demande de subvention pour le développement du fonds multimédia de la bibliothèque.
2019-067	Décision modificative n°2 au budget principal.
2019-068	Refonte du règlement interne de la formation professionnelle des agents communaux.
2019-069	Frais de déplacement des agents communaux.
2019-070	Adhésion au contrat groupe des assurances statutaires proposé par le CDG 35.
2019-071	Modification simplifiée n°3 du PLU - ZAC de Bel Air 1ère tranche - Définition des modalités de la consultation du public.
2019-072	Voirie communale - Reclassement de la RD48 en voie communale.
2019-073	GRDF - Redevance pour l'Occupation Provisoire du Domaine Public par les chantiers de travaux (ROPDP)

Réf : 2019-060 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2019.

Mesdames Marie-Christine CRUBLET, Hélène DUFU-DIARD, Angélique HURIAU-FADIER, Monique SOCKATH, Maëlle DEREPPER et Messieurs Lionel BLOT, Olivier PASQUET, Gérard BICHET ne prennent pas part au vote, absents lors de la séance du 24 juin 2019.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, Main levée (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 juin 2019.

Réf : 2019-061 - Intercommunalité - Service commun informatique - Avenant n°2 à la convention avec Vitré Communauté.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** le projet d'avenant n°2 à la convention de service commun informatique joint en annexe.
- **AUTORISE** le Maire ou, par délégation, le premier adjoint, à signer ledit avenant ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Réf : 2019-062 - Jardin du Hill - Demande de subvention au titre du partenariat Pays de Vitré / Région / Europe (fonds leader).

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **SOLLICITE** une subvention au titre du programme Leader dans le cadre du contrat de partenariat Pays/Région/Europe.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération « Aménagement jardin et zone humide du Hill » comme suit :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Etudes et maîtrise d'œuvre	10 000 €	Programme Leader / Contrat de partenariat Pays/Région/Europe	90 000 €
Travaux d'aménagement	102 500 €	Autofinancement	22 500 €
Total	112 500 €	Total	112 500 €

Réf : 2019-063 - Lotissement des Forges - Régularisation de la TVA sur marge concernant le prix de vente des lots libres.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-joint et fixer le prix de vente des lots à 87.54 € HT (TVA sur marge en sus), soit 105 € TVA sur marge incluse au taux en vigueur de 20 % ;
- **AUTORISE** Mr le Maire ou le ou les adjoints délégués à signer les actes de vente ainsi que tous documents préparatoires à la vente des lots ;
- **DESIGNE** la SCP « Pascal ODY et Corentine ODY-AUDRAIN, notaires associés » pour la rédaction des actes notariés et de tous documents préparatoires à la vente des lots.

Réf : 2019-064 - Lotissement des Forges - Vente des lots à vocation sociale à Espacil Habitat.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la cession des lots 3, 4 et 5 au bailleur social Espacil Habitat,

- **FIXE** le prix de cession à 80 € HT par mètre carré de surface habitable, ce prix correspondant à un prix HT de 25.94 € /m², 31.08 € TVA sur marge en sus.
- **AUTORISE** Mr le Maire ou le ou les adjoints délégués à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tous documents préparatoires à cette transaction.

Réf : 2019-065 - Extension du réseau électrique basse tension rue Chateaubriand - Participation financière du bénéficiaire.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** l'offre de concours de 1000 € proposée par M. Lambec pour le financement des travaux d'extension

du réseau électrique rue Chateaubriand.

Réf : 2019-066 - Contrat de territoire pour l'année 2020 - Volet 3 (fonctionnement) - Demande de subvention pour le développement du fonds multimédia de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **SOLLICITE** l'aide du Département d'Ille et Vilaine au titre du contrat de territoire 2019 – Volet 3 (fonctionnement) pour le soutien au développement du fonds multimédia de la bibliothèque municipale.

Réf : 2019-067 - Décision modificative n°2 au budget principal.

Arrivée de M Serge LAMY et Mme Marie-Christine CRUBLET

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 2 au budget principal 2019.

Réf : 2019-068 - Refonte du règlement interne de la formation professionnelle des agents communaux.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE** du plan de formation mis en œuvre en 2019 et charge M. le Maire de sa mise à jour annuelle sur cette même trame ;
- **APPROUVE** le projet de règlement de formation ci-annexé, avec effet au 1^{er} janvier 2020 ;

Réf : 2019-069 - Frais de déplacement des agents communaux.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** les modalités ci-dessus précisées de remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement du personnel communal, avec effet au 1^{er} janvier 2020 (la présente délibération annulant et remplaçant les délibérations précédentes du 14 mai 2007 et 21 janvier 2008).

Réf : 2019-070 - Adhésion au contrat groupe des assurances statutaires proposé par le CDG 35.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la proposition faite pour le contrat concernant les 41 agents CNRACL afin de couvrir les risques :
 - Décès à **0.15%**,
 - Accident de service + maladie imputable au service à **1.53% sans franchise**,
 - Longue maladie + longue durée à **1.30% sans franchise**,
 - Maternité + adoption + paternité à **0.38% sans franchise**,
 - Incapacité (CMO/disponibilité d'office pour maladie, invalidité temporaire) à **1.60% avec une franchise de 15 jours**.
- **ACCEPTE** la proposition faite pour le contrat concernant les 12 agents IRCANTEC afin de couvrir tous les risques à **0.85 % sans franchise (sauf en cas de maladie ordinaire où il y a une franchise de 15 jours fermes par arrêt)** ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les contrats en résultant.

Réf : 2019-071 - Modification simplifiée n°3 du PLU - ZAC de Bel Air 1ère tranche - Définition des modalités de la consultation du public.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **DEFINIT** les modalités suivantes pour la mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée :
 - Mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée auquel sera joint, le cas échéant, les avis des personnes publiques associées, et d'un registre destiné aux observations, pendant un mois, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
 - Ces modalités seront portées à la connaissance du public au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition, par un avis publié dans un journal local et affiché en mairie ainsi que sur le site internet de la commune pendant toute la durée de la mise à disposition.

Réf : 2019-072 - Voirie communale - Reclassement de la RD48 en voie communale.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le reclassement de la RD 48 sur une longueur totale de 3 800 ml dans la voirie communale de la commune d'Argentré du Plessis ;
- **NUMEROTE** cette nouvelle voie communale en VC 14,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le procès-verbal de remise.

Réf : 2019-073 - GRDF - Redevance pour l'Occupation Provisoire du Domaine Public par les chantiers de travaux (ROPDP)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **FIXE la ROPDP à réclamer à GRDF au plafond, soit :**

$$\text{ROPDP 2019} = 0.35 \text{ €} \times 38 \text{ m} \times 1,06 = \mathbf{14 \text{ €}}$$

Questions diverses :

Complément de compte-rendu :

Séance levée à: 21:15

En mairie, le 24/09/2019
Le Maire
Jean-Noël BEVIÈRE